



Conflit d'intérêts - Ziablitsev S, les crimes des autorités du département des Alpes Maritimes

Входящие



Contrôle public

jed.29 juil. 11 :41 (il y a 1 jours)

кому: police-

nice, NICE/ACCUEIL, procedure.courdecassation, Cour, vladimir.ziablitsev, мне, Зяблицев, frapa, I

1. Au procureur général de France

2. Au procureur de Nice

3. Au chef de la police nationale

4. Au TJ de Nice pour prendre en compte à toutes les affaires judiciaires contre M. Ziablitsev dans le cadre **d'une enquête falsifiée.**

Représentant pour la France du HCR

Déclaration №2 -
avertissement aux autorités françaises avant de nous'adresser aux organismes
internationaux

L'Association vient de recevoir un appel de la police (tel 06 34 47 75 22) et a confirmé son intention d'exercer la défense de M. Ziablitsev dans le cadre de l'enquête sur une accusation truquée par le préfet M. B. Gonzales, le procureur de Nice X. Bonhomme, la police de Nice. Nous avons demandé de fournir un lien vidéo via Skype rafael.19563 avec le défenseur des droits humains M.Usmanov Rafaele, ainsi qu'un le défenseur élu de nom de l'association, avec un avocat d'office. Le droit de se défendre uniquement par un avocat d'office est une restriction déraisonnable du droit de la défense. De plus, nous ne faisons pas confiance aux avocats français d'office.

Après cela, la police a refusé d'assurer la communication de M. Ziablitsev avec la défense et de communiquer les raisons de son arrestation, ce qui a empêché sa défense. Nous pensons que, dans cette situation, les destinataires 2-4 n'ont pas le pouvoir d'examiner toute affaire concernant M. Ziablitsev sur la base **du conflit d'intérêts qu'ils ont créé.**

Ils ont privé M. Ziablitsev du droit fondamental à la défense pendant 2,5 ans et après le placement dans un centre de rétention le 23.07.2021 et **falsifient maintenant l'accusation pour dissimuler leurs crimes.**

En outre, ces organes sont les défenseurs des réclamations contre eux de M. ZIABLITSEV S. et leur impartialité et le désintérêt sont EXCLUS par des critères objectifs
Dossier du TA de Nice №2005306
<http://www.controle-public.com/gallery/DI12.pdf>

Dossier du TA de Nice № 2100192
<http://www.controle-public.com/gallery/DTr192.pdf>

Dossier du TA de Nice № 2100249
<http://www.controle-public.com/gallery/Dfr16.pdf>

et d'autres
<http://www.controle-public.com/%D0%98%D1%81%D0%BA%D0%B8-%D0%BA-%D0%B3%D0%BE%D1%81%D1%83%D0%B4%D0%B0%D1%80%D1%81%D1%82%D0%B2%D1%83>

M.Ziablitsev avait déposé auprès du procureur de Nice une déclaration de crimes du préfet et des juges, qu'il avait dissimulée à l'enquête par le procureur de Nice

<http://www.controle-public.com/gallery/PI9.01.pdf>

<http://www.controle-public.com/%D0%BF%D1%80%D0%B5%D1%81%D1%82%D1%83%D0%BF%D0%BB%D0%B5%D0%BD%D0%B8%D1%8F>

Nous demandons **au procureur général** de prendre **immédiatement** des mesures pour mettre fin aux conflits d'intérêts, c'est-à-dire à la corruption et à la falsification des accusations de corruption contre le défenseur des droits de l'homme M. Ziablitsev

Joindre cette déclaration à tous les dossiers concernant M. Ziablitsev S comme la preuve **d'excès de pouvoir et de violation du droit à la défense et à une enquête impartiale**. L'enquête est menée par des fonctionnaires qui ont truqué l'accusation initialement **par collusion**.

Nous attendons la décision du procureur général sur e- mail dans les plus brefs délais puisqu'il s'agit d'une privation criminelle de liberté de M. Ziablitsev S. et dans les prochains jours, nous formulerons des plaintes aux organes internationaux de défense des droits de l'homme.

Association "Contrôle public"

Le 29.07.2021 11:26 h

9 прикрепленных файлов

9 pièces jointes

